

GRAND CONSEIL

Postulat Antoinette Badoud/Beat Vonlanthen

232.03
DSJ

Politique d'information en matière pénale

(dépôt)

Pour donner à la justice encore davantage de transparence, nous demandons au Conseil d'Etat d'analyser, dans un rapport, la politique d'information des tribunaux en matière pénale et de proposer des dispositions complémentaires nécessaires ou un cadre légal. Une meilleure information aurait pour mérite de « réconcilier » la population avec la justice.

(Sig.) Antoinette Badoud et Beat Vonlanthen, député(e)s
et 30 cosignataires

(développement: transmis séparément)

11 septembre 2003